

**Julien BLANCHON**  
Technicien forestier CNPF  
6 Boulevard Carnot  
42600 MONTBRISON  
Tél : 04 77 58 02 98  
[julien.blanchon@cnpf.fr](mailto:julien.blanchon@cnpf.fr)

Montbrison, le 12 juin 2024

Madame, Monsieur,

Le Centre National de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes organise en partenariat avec l'Association Forestière du Sud-Forez et le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais, une réunion de formation qui aura pour thème :

## La gestion planifiée des forêts : le Plan Simple de Gestion

**Vendredi 5 juillet 2024 à 14 heures**

**À VERRIERES-EN-FOREZ**

Salle du Fournil, 27 route du petit séminaire à Verrières (en face de l'église à droite en partant sur Chazelles sur Lavieu)

Le Plan Simple de Gestion (PSG) est un document permettant au propriétaire forestier de planifier la gestion de sa forêt et de se fixer des objectifs économiques, sociaux ou encore environnementaux. Il doit être conforme au nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole.

Il est obligatoire pour toute propriété forestière de 20 ha ou plus située sur une même commune ou sur des communes limitrophes. Les ilots de moins de 4 ha pouvant ne pas être pris en compte pour atteindre le seuil des 20 ha.

Il peut également être établi de manière volontaire pour toute propriété à partir de 10 ha ; ou de moins 10 ha (PSG concerté).

Cette réunion se déroulera en 2 temps : une 1<sup>ère</sup> partie en salle (durant 1h) présentant les dernières évolutions ; et une seconde partie en forêt permettant de visiter une forêt sous PSG.

Espérant vous compter parmi nous, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le technicien du CNPF,  
Julien Blanchon

Le président du GSHM,  
Raymond Moutin

La présidente de l'AFSF,  
Marie-Geneviève d'Hérouville

*NB : Une réunion d'informations similaire sera programmée sur le nord du département de la Loire à l'automne prochain.*

Avec le concours financier de